



Rapport de gestion

Pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2009

RAPPORT DE GESTION

Cette analyse est présentée afin de donner au lecteur un aperçu des changements survenus dans la situation financière consolidée et dans les résultats d'opérations de Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») incluant ses filiales Acasti Pharma inc. (« Acasti ») et NeuroBioPharm inc. (« NeuroBioPharm »). Cette analyse explique les variations importantes au niveau des états consolidés des résultats d'exploitation, de la situation financière et des flux de trésorerie pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2009 comparativement aux périodes correspondantes de l'année précédente.

Cette analyse, finalisée en date du 6 janvier 2010, doit être lue en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de la Société au 28 février 2009. Les états financiers de Neptune ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

Pour toute question concernant les opérations entre apparentés, les obligations contractuelles, les contrôles et procédures de communication de l'information, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, les principales conventions comptables et estimations, les prises de position récentes en comptabilité, ainsi que les risques et incertitudes, il y a lieu de se reporter au rapport annuel de la période terminée le 28 février 2009, ainsi qu'aux déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés, disponibles sur le site web de SEDAR au www.sedar.com ou sur EDGAR au www.sec.gov.

VUE D'ENSEMBLE

Suite à la réorganisation des activités effectuée au cours de 2009, la Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant des entités juridiques : le secteur des produits nutraceutiques (Neptune) axé sur la fabrication et la commercialisation de produits nutraceutiques, le secteur des applications cardiovasculaires (Acasti Pharma) axé sur le développement et la commercialisation d'applications pharmaceutiques pour des maladies cardiovasculaires et le secteur des applications neurologiques (NeuroBioPharm) axé sur le développement et la commercialisation d'applications pharmaceutiques pour des maladies neurologiques.

Neptune

La Société continue d'accroître sa clientèle à l'échelle mondiale par la demande soutenue des clients actuels ainsi que par la demande émanant de nouveaux clients en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Neptune a complété la reprise des activités de son usine de Sherbrooke suite à l'augmentation de sa production afin d'atteindre sa pleine capacité annuelle d'environ 90 000 kg comparativement à 60 000 kg représentant une augmentation de 50 %. L'intégration de nouveaux équipements dans le processus manufacturier et la finalisation de l'augmentation de la capacité furent également complétés dans les temps prévus, c'est-à-dire vers la fin du premier trimestre se terminant le 31 mai 2009. Au cours du troisième trimestre, l'usine a produit à un rythme régulier en accord avec l'objectif d'une production annuelle de plus de 90 000 kg. Afin de répondre à une demande accrue, tout en respectant ses engagements de commandes, Neptune travaille à une expansion additionnelle de sa capacité de production de 90 000 kg à un volume annuel estimé entre 110 000 et 120 000 kg. Cette augmentation de capacité devrait avoir lieu durant le dernier trimestre de l'année fiscale 2010 et le premier trimestre de l'année fiscale 2011. Cette expansion devrait avoir lieu sans interruption de la production et représente un investissement marginal, financé par les flux de trésorerie des opérations courantes. Les ventes confirmées du calendrier de l'année 2010 sont consistantes avec les attentes de Neptune d'utiliser, dans sa totalité, la capacité de production supplémentaire et de préparer les nouveaux lancements prévus cette année. Les discussions relatives au projet de construction d'un autre site de production respectent les échéanciers prévus, ayant pour cible la réalisation de la nouvelle usine au cours du calendrier de l'année 2011.

Vers la fin du troisième trimestre, la Société a annoncé que des débetures convertibles d'une juste valeur totale de 2 250 \$ ont été converties. Les détenteurs de débetures d'un capital totalisant 84 \$ ont choisi de convertir le capital et les intérêts courus en unités de Neptune, ce qui résulte en une émission de 69 783 actions ordinaires et de 34 891 bons de souscription de Neptune. Les bons de souscription de Neptune peuvent être exercés jusqu'au 9 octobre 2011 à des prix variant de 2,15 \$ à 2,25 \$ selon le prix du marché des actions de Neptune à leur date de conversion. Les détenteurs de débetures d'un capital totalisant 2 166 \$ ont choisi de convertir en unités d'Acasti Pharma Inc. ("Acasti"), ce qui résulte en un transfert de Neptune de 9 455 867 actions Acasti aux détenteurs de débetures et en une émission de 9 455 867 options d'achat d'actions d'Acasti par Neptune. Les options d'achat d'Acasti sont exerçables à 0,50 \$ et expirent un an après leur émission. Au 30 novembre 2009, le solde des débetures convertibles est de 500 \$.

Le 2 novembre 2009, Neptune a aussi convertie 38 240 000 actions de catégorie C d'Acasti en actions de catégorie A d'Acasti, selon les termes prévus de ces actions. Après tous les transferts et conversions, Neptune détient actuellement 28 784 133 actions de catégorie A d'Acasti et 4 950 000 actions de catégorie B multi-votantes d'Acasti.

En ce qui concerne la protection de sa propriété intellectuelle, la Société a toujours eu une politique ferme de protéger ses droits de propriété intellectuelle incluant ses brevets, ses marques déposées et ses secrets de fabrication, avec tous les moyens légaux à sa disposition. Récemment, un des concurrents de Neptune a, de manière mensongère, introduit sur le marché, communiqué et vendu ses produits finis contenant du krill, en revendiquant des allégations basées sur la recherche de Neptune ou en empiétant sur des brevets pour lesquels Neptune a des droits exclusifs. Neptune, étant déterminée à faire valoir ses droits, a ainsi intenté des procédures légales contre certaines de ces sociétés afin de protéger sa propriété intellectuelle.

La Société a aussi décidé d'exercer son droit de faire appel à la décision de l'Office des brevets européen quant au brevet Européen, d'application et de composition des phospholipides. La Société n'est pas d'accord avec la décision qui déclare que le brevet de Neptune ne divulgue pas suffisamment l'invention. Avec le dépôt de l'appel, la décision de révoquer le brevet est suspendue et jusqu'à nouvel ordre, le brevet reste en vigueur.

Le 12 novembre 2009, la Société a aussi déposé une plainte en justice pour contrefaçon de brevet contre Aker Biomarine ASA, Jedwards International, Inc. et Virgin Antartic LLC. La plainte, qui a été déposée auprès de la Cour fédérale américaine dans l'état du Massachusetts, dénonce l'infraction au brevet No 6 800 299 déposé aux États-Unis. Le brevet concerne la méthode d'extraction des fractions de lipides totaux du krill.

Le 20 Août 2009, la Société a reçu une plainte de Schiff Nutrition Group Inc. (« Schiff »), un ex-distributeur des produits de Neptune, devant le tribunal fédéral de première instance des États-Unis dans l'état de l'Utah, alléguant que Neptune aurait failli de rencontrer certains plans de livraison de ses produits. Schiff réclame des dommages d'un montant de 1 million \$ US de Neptune.

Après une révision minutieuse de cette plainte et après avoir obtenu l'avis d'un avocat, la Société a enregistré une défense et une réclamation à la plainte de Schiff devant le tribunal de l'état de l'Utah. La Société contredit toutes les allégations matérielles et la compensation monétaire demandée dans l'action de Schiff, et réclame des dommages auprès des instances fédérales et régionales contre Schiff, incluant les défauts de paiement de Schiff pour des réceptions de produits acceptées par Schiff. La Société allègue également que Schiff aurait demandé à son sous-traitant de procéder à l'encapsulation du produit de Neptune NKO[®] en ignorant les objections de Neptune qui signalait que le produit final ne respecterait pas les spécifications de Neptune suite à l'encapsulation.

Malgré l'avertissement de la Société à Schiff Nutrition Group Inc de cesser directement et indirectement l'utilisation des marques déposées de la Société, incluant NKO[®], et les références aux études cliniques de Neptune, Schiff Nutrition Group Inc a continué d'utiliser les marques déposées de la Société et les allégations, comme on peut le constater sur les sites Internet de nombreux distributeurs de Schiff Nutrition Group Inc.

La Société a présenté des opportunités de nouvelles formulations innovatrices lors de la foire annuelle Vitafoods International 2009, ces nouveaux produits pouvant être adaptés au besoin des clients et s'adressant aux marchés des suppléments alimentaires, aliments fonctionnels et aliments thérapeutiques. Neptune a ainsi lancé un nouveau créneau de formulations contenant des phospholipides marins oméga-3 innovateurs contenant des ingrédients bioactifs scientifiquement validés pour des applications santé spécifiques. La Société examine également l'accueil de l'industrie pour un nouvel extrait de biomasse provenant du programme de recherche et développement de Neptune visant de nouvelles applications neurologiques. La Société présentera également des produits pilotes pour leurs applications au sein des aliments fonctionnels tels que le jus, les barres de fruits, la pâte de fruit et les barres de protéine.

Acasti Pharma inc. (« Acasti »)

Depuis la mi-octobre 2009, Acasti a transféré ses locaux à 10 minutes du siège social de Neptune. Le nouvel emplacement est situé au sein du Technopole de Laval (Biopôle / Biotech City) où se trouvent deux des six Centres de Recherche Canadien dirigés par l'industrie pharmaceutique internationale. L'accès à une surface plus grande ainsi qu'à une infrastructure de pointe permet tant à Acasti qu'à NeuroBioPharm de conduire leurs recherches précliniques simultanément et d'optimiser leurs coûts dans un environnement mieux contrôlé et sous la supervision d'un vétérinaire reconnu et d'un comité d'éthique animal indépendant et accrédité.

Dans le cadre du programme d'OTC, le développement de produits est maintenant complété. Selon le plan de développement stratégique, les négociations avec des partenaires pharmaceutiques pour le développement et la commercialisation du premier produit OTC ont progressées. Quant au programme pour les aliments médicaux, le développement du produit a également été complété et la compagnie a obtenu avec succès une revue positive de la Food and Drug Administration ("FDA"). L'efficacité et l'innocuité des produits OTC et des aliments médicaux ont pu être démontrées dans le cadre du traitement chronique de la dyslipidémie. La Société a fait des progrès intéressants dans ses négociations pour la commercialisation de ses premiers produits OTC et aliments médicaux.

La première d'une série d'expériences conçues pour décoder le mécanisme d'action des ingrédients pharmaceutiques actifs (IPA) a été achevée. Elle a été conduite sur trois (3) types de souris présentant, pour les premières, un état sain, pour les secondes, un état de dyslipidémie modéré et pour les troisièmes, un état de dyslipidémie sévère. Après seulement 6 semaines de traitements aux doses très faibles de 0,5 g à 2,0 g, les ingrédients pharmaceutiques actifs d'Acasti ont accompli une augmentation statistiquement significative de HDL et la réduction de LDL, tout en provoquant une réduction allant jusqu'à 60 % des triglycérides. Ce résultat démontre un effet largement supérieur à celui des esters d'Omega-3 délivrés sur ordonnance.

En outre, l'efficacité de CaPre™ sur la dyslipidémie a été évaluée sur un phénotype de rat malade, le Zucker Diabetic Fatty, caractérisé par le diabète de type 2, l'intolérance au glucose et la dyslipidémie, particulièrement en triglycérides élevés et haut cholestérol. Après 4, 8 et 12 semaines de traitement quotidien avec 500 mg et 2 500 mg, Acasti a pu démontrer que CaPre™ pouvait augmenter, de manière significative, le Cholestérol Lipoprotéine haute densité (HDL-C ou "le bon cholestérol") jusqu'à 40 % avec la dose inférieure et jusqu'à 61 % (un record) avec la dose la plus haute. On a également observé une réduction significative simultanée des deux triglycérides et du LDL.

Le document d'informations préliminaires pré-IND a été soumis au FDA pour de nouvelles indications. Les Bonnes Pratiques de Laboratoire ("BPL") ont maintenant été complétées. La Société a reçu les premières indications encourageantes de la FDA pour un Nouveau Médicament Expérimental aux États-Unis.

NeuroBioPharm inc. (« NeuroBioPharm »)

Dans le cadre du programme d'OTC, le développement pilote du premier ingrédient d'OTC a été complété. Des négociations ont été entamées avec des partenaires stratégiques pour évaluer la monothérapie et de certaines combinaisons / formulations pour traitement potentiel. Dans le cadre du programme d'aliments médicaux, un test clinique de phase IV a été lancé pour évaluer l'effet d'aliments médicaux sur la maladie d'Alzheimer en phase initiale. Plus de la moitié des patients ont été recrutés et ont complété leur première visite. L'étude progresse selon les plans. Des études pré cliniques évaluant la toxicité, la pharmacocinétique et le mécanisme d'action du médicament délivré sur ordonnance ont été lancés avec les médicaments délivrés sur ordonnance.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(En milliers de dollars, sauf les données par action)

| | POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 30 NOVEMBRE | | POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 30 NOVEMBRE | |
|--|---|----------------|--|----------------|
| | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 |
| | (NON VÉRIFIÉE) | (NON VÉRIFIÉE) | (NON VÉRIFIÉE) | (NON VÉRIFIÉE) |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Ventes et contrats de recherché | 3 758 | 2 451 | 8 007 | 7 951 |
| BAIIA ⁽¹⁾ | 440 | (709) | (1 478) | (282) |
| Bénéfice (perte) net(te) et bénéfice (perte) net(te) étendu(e) | 2 023 | (1 360) | (1 496) | (3 240) |
| Bénéfice (perte) par action de base | 0,053 | (0,036) | (0,040) | (0,086) |
| Bénéfice (perte) par action dilué(e) | 0,050 | (0,036) | (0,040) | (0,086) |
| Actif total | 17 572 | 17 019 | 17 572 | 17 019 |
| Fonds de roulement ⁽²⁾ | 4 547 | 8 256 | 4 547 | 8 256 |
| Avoir des actionnaires | 7 917 | 8 450 | 7 917 | 8 450 |
| Valeur comptable des actions ordinaires ⁽³⁾ | 0,207 | 0,224 | 0,207 | 0,224 |
| Dettes à long terme | 6 470 | 5 859 | 6 470 | 5 859 |

⁽¹⁾ Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA en ajoutant au bénéfice (perte) net(te) les frais financiers, les amortissements, les impôts et les pertes sur change réalisés pendant l'année financière. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisés tel que la rémunération reliée aux options sur actions et le gain sur dilution.

⁽²⁾ Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant le passif à court terme de l'actif à court terme. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

⁽³⁾ La valeur comptable par action est présentée à titre d'information seulement et s'obtient en divisant la valeur comptable de l'actif des actionnaires par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice. Elle n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

CONCILIATION DU BÉNÉFICE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS (BAIIA)

Une conciliation de cette information financière non prescrite par les PCGR est présentée dans le tableau ci-dessous. La Société utilise des mesures non prescrites par les PCGR pour évaluer sa performance d'exploitation. La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les entreprises avertissent leurs lecteurs du fait que les mesures des résultats et d'autres mesures présentées selon un autre référentiel que les PCGR n'ont pas de sens normalisé et ne peuvent vraisemblablement pas être comparées à des mesures du même type utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être examinées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les fluctuations causées par certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de notre performance d'exploitation, et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Neptune obtient une mesure du BAIIA consolidé en ajoutant au bénéfice (perte) net(te) les frais financiers, les amortissements, les impôts, les pertes sur change réalisées pendant la période. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA consolidé les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisées, comme la rémunération reliée aux options sur actions et le gain sur dilution. La Société juge qu'il est utile d'exclure ces éléments, qui sont des charges hors caisse, des éléments qui ne peuvent être influencés par la direction à court terme, ou des éléments sans incidence sur la performance d'exploitation de base. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont nécessairement non récurrents.

CONCILIATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

(En milliers de dollars, sauf les données par action)

| | POUR LA PÉRIODE DE TROIS MOIS TERMINÉE LE 30 NOVEMBRE | | POUR LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 30 NOVEMBRE | |
|---|--|----------------|---|----------------|
| | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 |
| | (NON VÉRIFIÉE) | (NON VÉRIFIÉE) | (NON VÉRIFIÉE) | (NON VÉRIFIÉE) |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Bénéfice (perte) net(te) | 2 023 | (1 360) | (1 496) | (3 240) |
| Ajouter (déduire) : | | | | |
| Amortissement | 178 | 161 | 526 | 496 |
| Frais financiers | 200 | 151 | 567 | 360 |
| Rémunération reliée aux options sur actions | 127 | 880 | 382 | 2 948 |
| (Gain) perte de change | 54 | (541) | 685 | (846) |
| Gain sur dilution | (2 142) | - | (2 142) | - |
| BAIIA | 440 | (709) | (1 478) | (282) |

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES TRIMESTRIELLES

(En milliers de dollars, sauf les données par action)

Pour l'exercice se terminant le 28 février 2010

| | TOTAL | PREMIER TRIMESTRE | DEUXIÈME TRIMESTRE | TROISIÈME TRIMESTRE | QUATRIÈME TRIMESTRE |
|--------------------------------------|---------|----------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Ventes et contrats de recherche | 8 007 | 2 878 | 1 371 | 3 758 | |
| BAIIA ⁽¹⁾ | (1 478) | (284) | (1 634) | 440 | |
| Bénéfice (perte) net(te) | (1 496) | (1 407) | (2 112) | 2 023 | |
| Bénéfice (perte) par action de base | (0,04) | (0,04) | (0,06) | 0,05 | |
| Bénéfice (perte) par action dilué(e) | (0,04) | (0,04) | (0,06) | 0,05 | |

Pour l'exercice se terminant le 28 février 2009

| | TOTAL | PREMIER TRIMESTRE | DEUXIÈME TRIMESTRE | TROISIÈME TRIMESTRE | QUATRIÈME TRIMESTRE |
|--|---------|----------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Ventes et contrats de recherche | 8 589 | n/a ⁽¹⁾ | 2 366 | 2 451 | 3 772 |
| BAIIA ⁽¹⁾ | 337 | n/a ⁽¹⁾ | 157 | (708) | 888 |
| Bénéfice (perte) net(te) | (1 885) | n/a ⁽¹⁾ | (598) | (1 360) | 73 |
| Bénéfice (perte) par action de base et dilué | (0,05) | n/a ⁽¹⁾ | (0,016) | (0,036) | 0,002 |

⁽¹⁾Au cours de l'exercice 2009, la Société a changé sa fin d'exercice du 31 mai au 28 février.

Pour l'exercice se terminant le 31 mai 2008

| | TOTAL | PREMIER TRIMESTRE | DEUXIÈME TRIMESTRE | TROISIÈME TRIMESTRE | QUATRIÈME TRIMESTRE |
|--|---------|----------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Ventes et contrats de recherche | 10 264 | 2 085 | 2 169 | 2 876 | 3 134 |
| BAIIA ⁽¹⁾ | 1 020 | 332 | 70 | 348 | 270 |
| Bénéfice (perte) net(te) | (4 784) | (1 051) | (1 564) | (886) | (1 283) |
| Bénéfice (perte) par action de base et dilué | (0,13) | (0,029) | (0,042) | (0,024) | (0,035) |

Les pertes nettes trimestrielles comparatives ont été redressées à la suite de l'adoption d'une nouvelle norme comptable relative aux actifs incorporels. Veuillez vous référer à la note 2(a) des états financiers consolidés non vérifiés.

- ⁽¹⁾ Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA en ajoutant au bénéfice net les frais financiers, les amortissements, les impôts et les pertes sur change réalisés pendant l'année financière. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisés tel que la rémunération reliée aux options sur actions et le gain sur dilution.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant trois entités juridiques distinctes : le premier fabrique et commercialise des produits nutraceutiques (Neptune), le deuxième développe et commercialise des applications pharmaceutiques pour des maladies cardiovasculaires (Acasti Pharma) et le troisième développe et commercialise des applications pharmaceutiques pour des maladies neurologiques (NeuroBioPharm).

Le tableau suivant présente l'information par secteur

Période de trois mois terminée le 30 novembre 2009

| | Nutraceutique | Cardiovasculaire | Neurologique | Total |
|---|---------------|------------------|--------------|------------|
| (En milliers de dollars) | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Ventes et contrats de recherche | 3 756 | - | 2 | 3 758 |
| BAIIA | 874 | (394) | (40) | 440 |
| Bénéfice (perte) net(te) | 2 462 | (400) | (40) | 2 023 |
| Actif total | 16 471 | 1 071 | 30 | 17 572 |
| Fonds de roulement | 3 829 | 728 | (10) | 4 547 |
| Détail calcul BAIIA | | | | |
| Bénéfice (perte) net(te) | 2 462 | (400) | (40) | 2 023 |
| ajouter (soustraire) | | | | |
| Amortissement | 177 | 2 | - | 179 |
| Frais financiers | 200 | - | - | 200 |
| Rémunération reliée aux options sur actions | 127 | - | - | 127 |
| Perte de change | 51 | 4 | - | 54 |
| Gain sur dilution | (2 142) | - | - | (2 142) |
| BAIIA | 874 | (394) | (40) | 440 |

Le tableau suivant présente l'information par secteur

Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009

| | Nutraceutique | Cardiovasculaire | Neurologique | Total |
|---|---------------|------------------|--------------|----------------|
| (En milliers de dollars) | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Ventes et contrats de recherche | 7 966 | - | 41 | 8 007 |
| BAIIA | (87) | (1 159) | (232) | (1 478) |
| Bénéfice (perte) net(te) | (92) | (1 172) | (232) | (1 496) |
| Actif total | 16 471 | 1 071 | 30 | 17 572 |
| Fonds de roulement | 3 829 | 728 | (10) | 4 547 |
| Détail calcul BAIIA | | | | |
| Bénéfice (perte) net(te) | (92) | (1 172) | (232) | (1 496) |
| ajouter (soustraire) | | | | |
| Amortissement | 522 | 5 | - | 527 |
| Frais financiers | 567 | - | - | 567 |
| Rémunération reliée aux options sur actions | 382 | - | - | 382 |
| Perte de change | 676 | 8 | - | 684 |
| Gain sur dilution | (2 142) | - | - | (2 142) |
| BAIIA | (87) | (1 159) | (232) | (1 478) |

La quasi-totalité des activités de la période comparative est reliée au secteur nutraceutique. Les secteurs cardiovasculaire et neurologique ont commencé à exercer leurs activités au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2008.

COMMENTAIRES SUR LES FLUCTUATIONS IMPORTANTES ENTRE LES PÉRIODES DE TROIS ET DE NEUF MOIS TERMINÉES LE 30 NOVEMBRE 2009 (NON VÉRIFIÉES) ET LES PÉRIODES DE TROIS ET DE NEUF MOIS TERMINÉES LE 30 NOVEMBRE 2008 (NON VÉRIFIÉES)

Revenus

Les revenus du troisième trimestre ont augmenté pour atteindre 3 758 \$ pour le trimestre terminé le 30 novembre 2009, ce qui représente une hausse de 53 % par rapport au trimestre terminé le 30 novembre 2008. Les revenus pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009 ont augmenté pour atteindre 8 007 \$, ce qui représente une hausse de 1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Ces augmentations des revenus de la Société sont principalement attribuables au carnet de commandes grandissant pendant la fermeture de l'usine, ainsi qu'à la demande croissante pour les produits de la Société. La Société a réussi à surpasser le niveau de ventes de l'an dernier malgré le chiffre d'affaires de 1 371 \$ du second trimestre suite à la fermeture de l'usine. La Société s'attend à ce que la croissance de son chiffre d'affaires continue à progresser et même surpasser les revenus de l'exercice se terminant le 28 février 2009. La quasi-totalité du chiffre d'affaires de la Société est tirée du secteur des produits nutraceutiques.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA)

Le BAIIA⁽¹⁾ a augmenté de 1 149 \$ pour le trimestre terminé le 30 novembre 2009, s'établissant à 440 \$ par rapport à (709) \$ pour le trimestre terminé le 30 novembre 2008. Le BAIIA⁽¹⁾ a diminué de 1 196 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009, s'établissant à (1 478) \$ par rapport à (282) \$ pour la période correspondante de l'année précédente. L'augmentation pour la période de trois mois est principalement imputable à l'augmentation de la marge brute et des revenus. La diminution pour la période de neuf mois est principalement due au support des frais fixes durant la période de reprise des opérations de fabrication du second trimestre et aux frais de recherche et de développement pour un montant de 476 \$ (trois mois) et 1 933 \$ (neuf mois) encourus par Acasti, NeuroBioPharm et Neptune ainsi que le coût relié à l'intégration de nouveaux équipements dans le processus manufacturier pour Neptune. Le secteur des produits nutraceutiques a réalisé un BAIIA de 874 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 comparativement à (291) \$ pour la période correspondante de 2008, une augmentation principalement imputable à l'augmentation de la marge brute et des revenus. Ce même secteur a réalisé un BAIIA de (87) \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009 comparativement à 388 \$ pour la période correspondante de 2008, une diminution principalement due aux effets de la fermeture de l'usine.

Bénéfice (perte) net(te)

Le bénéfice net pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 s'élève à 2 022 \$, ou 0,053 \$ par action, comparativement à une perte nette de 1 360 \$, ou 0,036 \$ par action, pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2008, soit une augmentation de 249 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La perte nette pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009 s'élève à 1 496 \$, ou 0,04 \$ par action, comparativement à une perte nette de 3 240 \$, ou 0,086 \$ par action, pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2008, soit une diminution de 54 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la perte pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement imputable à l'augmentation de la marge brute et des revenus, ainsi qu'au gain sur dilution (voir la note 7 des états financiers consolidés non vérifiés) suite à la conversion de débentures, pour un gain de 2 142 \$. Cette variation est également expliquée par la diminution de la dépense de rémunération reliée aux options sur actions de 753 \$. La diminution de la perte pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement due à la diminution de la dépense de rémunération reliée aux options sur actions de 2 566 \$ et par le gain sur dilution (voir la note 7 des états financiers consolidés non vérifiés) suite à la conversion de débentures, pour un gain de 2 142 \$. Ces effets favorables sont contrebalancés par une augmentation de 1 003 \$ dans les frais de recherche et de développement encourus par Acasti, NeuroBioPharm et Neptune ainsi que par le coût relié à l'intégration de nouveaux équipements dans le processus manufacturier pour Neptune.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE ENTRE LA PÉRIODE DE TROIS ET DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 30 NOVEMBRE 2009 (NON VÉRIFIÉE) ET LA PÉRIODE DE TROIS ET DE NEUF MOIS TERMINÉE LE 30 NOVEMBRE 2008 (NON VÉRIFIÉE)

Activités d'exploitation

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 934 \$, comparativement à une diminution de 10 \$ pour la période de trois

mois correspondante terminée le 30 novembre 2008. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 1 473 \$, comparativement à une diminution de 586 \$ pour la période de neuf mois correspondante terminée le 30 novembre 2008. La variation négative des liquidités provenant des activités d'exploitation entre la période de trois mois terminée le 30 novembre 2008 et la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 s'explique essentiellement par la variation négative d'éléments d'actif et de passifs liés à l'exploitation de 1 182 \$ attribuable à une hausse des débiteurs et une baisse des stocks. La variation négative des liquidités provenant des activités d'exploitation entre la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2008 et la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009 s'explique essentiellement par la variation positive d'éléments d'actif et de passifs liés à l'exploitation de 1 120 \$ attribuable à une baisse des débiteurs et une hausse des stocks.

Activités d'investissement

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009, les activités d'investissement ont engendré une augmentation des liquidités pour un montant de 248 \$. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009, les activités d'investissement ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 1 917 \$. L'augmentation pour la période de trois mois terminée au 30 novembre 2009 s'explique principalement par l'échéance de dépôts à terme pour un montant de 490 \$ compensée par des investissements en immobilisations pour un montant de 238 \$. La diminution pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009 s'explique principalement par des investissements en immobilisations pour un montant de 3 231 \$. Ces investissements sont surtout constitués d'investissements pour l'agrandissement de l'usine, qui sont tous financés au moyen de la facilité de financement à long terme (voir la note 8 des états financiers consolidés non vérifiés). Afin de financer ces projets, la Société a réduit ses dépôts à terme de 1 460 \$.

Activités de financement

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités pour un montant de 449 \$. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités pour un montant de 3 221 \$. L'augmentation pour la période de trois mois terminée au 30 novembre 2009 s'explique principalement par l'augmentation de la dette à long terme de 137 \$ et de l'emprunt bancaire de 370 \$. L'augmentation pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009 s'explique principalement par l'augmentation de la dette à long terme de 3 000 \$ et de l'emprunt bancaire de 460 \$. Comme il est expliqué à la note 8 des états financiers consolidés non vérifiés, la Société a également refinancé sa dette à long terme en 2009. Elle a conclu une convention d'emprunt totalisant 6 500 \$, dont une tranche de 3 500 \$ a été utilisée au cours de la période de neuf mois terminée le 28 février 2009 et 3 000 \$ a été déboursé durant la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009.

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des flux de trésorerie, la Société a diminué son encaisse de 238 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 et a diminué son encaisse de 168 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2009.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant explique en détail les variations importantes au bilan entre le 30 novembre 2009 et le 28 février 2009:

| POSTES | AUGMENTATION (DIMINUTION) (En milliers de dollars) | EXPLICATIONS |
|-------------------------------|--|--|
| Encaisse | (168) | Se reporter à l'état des flux de trésorerie |
| Dépôts à terme | (1 460) | Conversion à l'encaisse pour financer les opérations |
| Débiteurs | (2 080) | Augmentation de la collection des débiteurs |
| Stocks | 673 | Augmentation des stocks de matières premières due à la réouverture de l'usine |
| Immobilisations | 2 454 | Projet d'expansion de l'usine et amortissement |
| Actifs incorporels | 159 | Activités de développements de produits et de brevets |
| Créditeurs et charges à payer | (644) | Réduction des activités de la société |
| Débiteure convertible | (1 715) | Conversion de débiteures et intérêt et charge d'accroissement |
| Dette à long terme | 2 454 | Financement de la dernière tranche de l'emprunt moins les versements sur la dette à long terme |

PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS ANNUELS

| | 30 novembre 2009 | 28 février 2009 | 30 novembre 2008 |
|---|---------------------|--------------------|---------------------|
| Ratio de liquidité générale (actif à court terme / passif à court terme) ⁽¹⁾ | 2,08 | 2,98 | 3,52 |
| Ratio de solvabilité (capitaux d'emprunts / capitaux propres) ⁽²⁾ | 0,82 | 0,63 | 0,69 |

* y compris les débiteures convertibles pour 2009.

(1) Le ratio de liquidité générale est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

(2) Le ratio de solvabilité est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparé à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

Le ratio de liquidité générale de la Société s'est détérioré au cours de la période terminée le 30 novembre 2009 comparativement à la période terminée le 28 février 2009, surtout en raison de la baisse des débiteurs et dépôts à terme. Le ratio de solvabilité de la Société s'est détérioré au cours de la période terminée le 30 novembre 2009 comparativement à la période terminée le 28 février 2009, principalement en raison du financement de la deuxième tranche pour financer l'agrandissement de l'usine et l'effet de la fermeture de l'usine sur les résultats d'opération.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés vérifiés pour la période terminée le 28 février 2009 pour obtenir de l'information sur la nature et l'ampleur de l'exposition de la Société aux risques découlant des instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, et sur la façon dont la Société gère ces risques.

Opérations entre apparentés

La Société s'est engagée auprès d'un actionnaire (une société contrôlée par un dirigeant et administrateur) à payer semestriellement une somme représentant 1 % des revenus du secteur nutraceutique, sans limite de durée, à titre de redevance. Le montant versé annuellement en espèces ne pourra excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement. Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2009, le total de ces redevances représente 69 \$ et 111 \$ respectivement (25 \$ et 79 \$ respectivement pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2008). Au 30 novembre 2009, le solde dû à cet actionnaire en vertu de cet engagement est de 219 \$ (222 \$ au 28 février 2009), incluant un montant de 137 \$ équivalant à la valeur de rachat des actions transférées par Neptune en paiement de la royauté de 1 % sur la licence. Ce montant est présenté aux bilans sous la rubrique « créditeurs et charges à payer ».

Ces transactions sont survenues dans le cours normal des activités et sont calculées à la valeur de l'échange qui est le montant de la contrepartie déterminée et acceptée par les parties concernées.

Modification de conventions comptables

Nouvelles normes comptables

Le 1er mars 2009, la Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »).

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

L'ICCA a publié le chapitre 3064, Écarts d'acquisition et actifs incorporels, qui a remplacé le chapitre 3062, Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, et le chapitre 3450, Frais de recherche et de développement. La norme prévoit des directives sur la constatation des actifs incorporels conformément à la définition d'un actif et les critères pour la constatation d'un actif et apporte des éclaircissements sur l'application de la notion d'appariement des produits et des charges, sans égard au fait que ces actifs soient acquis séparément ou développés en interne.

À la suite de l'adoption de cette norme, la Société ne capitalisera plus les coûts directs engagés pour protéger les brevets liés aux immobilisations incorporelles dans la phase de recherche générées en interne. La Société a appliqué cette norme de façon rétroactive. L'adoption de cette norme aura pour effet d'accroître le déficit d'ouverture et de réduire, respectivement, les actifs incorporels au 1er juin 2008 et au 1er mars 2009 de 151 \$ et 147 \$, pour ces actifs

capitalisés durant les périodes antérieures à la date de commercialisation, le 31 mai 2002. Cet ajustement n'aura pas une incidence importante sur la perte nette de 2008 et 2009.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN ») du Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a publié l'abrégé 173 du CPN, Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, qui établit que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Prises de position récentes devant être adoptées

Regroupements d'entreprises

Le chapitre 1582, Regroupements d'entreprises, remplace le chapitre 1581, Regroupements d'entreprises. Il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (révisée), Regroupements d'entreprises. Le chapitre s'applique à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice devant être ouvert à compter du 1er janvier 2011.

Consolidation des états financiers

Le chapitre 1601, États financiers consolidés, et le chapitre 1602, Participations sans contrôle, remplacent le chapitre 1600, États financiers consolidés. Le chapitre 1601 établit des normes de présentation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (révisée), États financiers consolidés et individuels. Les chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur les états financiers consolidés.

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le CNC a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont appliqués par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, convergeraient entièrement avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La date de basculement vise les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. La Société sera donc tenue d'établir ses états financiers intermédiaires et annuels de 2012 selon les IFRS. La Société passera à ces nouvelles normes selon le calendrier établi dans le cadre de ces nouvelles règles. La Société n'a pas encore évalué l'incidence que ces nouvelles normes auront sur ses états financiers.

Événements postérieurs à la date de bilan

Il n'y a aucun événement postérieur entre la date de bilan et la date de ce rapport.

Changements touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période terminée le 30 novembre 2009, le chef de la direction et le vice-président administration et finances ont cherché à savoir si des changements importants étaient survenus en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de la situation financière conformément au Règlement 52-109. Ils ont individuellement conclu qu'aucun changement n'avait été apporté au cours de la période terminée le 30 novembre 2009 n'ayant eu une incidence importante ou qui pourrait avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière et sur les contrôles et procédures en matière de communication de l'information de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Les informations contenues dans les états financiers et le rapport de gestion pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 devraient être lues conjointement avec tous les documents publiés de la compagnie en particulier en ce qui concerne la section facteurs de risque de la notice annuelle. Ces informations ne représentent toutefois pas une liste exhaustive des risques à considérer lors d'une décision d'investissement dans la Société.

Risques financiers

La direction entend continuer à gérer de façon prudente les risques relatifs aux exportations, à la gestion des devises, aux taux d'intérêts et aux prix des marchandises vendues.

La politique de la Société est d'obtenir une couverture de ses débiteurs qu'elle juge satisfaisante auprès des assureurs. Cette couverture peut cependant varier selon l'évaluation effectuée par les assureurs. La majorité des ventes à l'exportation sont réalisées en devises américaines. Les risques que la Société court en ce qui a trait au taux de change se limitent principalement pour l'instant à la variation du dollar américain. Malgré le fait que les achats de matières premières soient effectués en devise américaine, la direction peut avoir recours à l'utilisation de contrats de change afin de minimiser ce risque de change.

Responsabilité de produits

La Société souscrit annuellement à une police d'assurance-responsabilité de produits de 5 millions \$ pour couvrir la responsabilité civile liée à ses produits. La Société maintient également un processus d'assurance-qualité avec le certificat « PGQ » de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (« ACIA »). La Société a obtenu l'accréditation par Santé Canada de « *Bonnes pratiques de fabrication* ».

Déclarations prospectives

La présente analyse par la direction contient des informations prospectives. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et peuvent faire en sorte que les résultats réels futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus. Ces risques comprennent, notamment, l'évolution de la demande pour les produits de la Société, les variations saisonnières des commandes des clients, les variations des coûts des matières premières ainsi que leur disponibilité, le temps nécessaire à la réalisation d'importantes transactions stratégiques et les changements éventuels dans la conjoncture économique au Canada, aux États-Unis et en Europe, incluant les variations des taux de change et d'intérêts.

La Société s'est basée sur les informations disponibles pour formuler les déclarations prospectives au moment où elle a rédigé cette analyse. L'inclusion de ces informations ne devrait pas être considérée comme une déclaration par la Société selon laquelle les résultats prévus sont atteints.

Renseignements supplémentaires

Des informations plus récentes et des renseignements supplémentaires sur la Société peuvent être consultés sur le site Internet SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site internet EDGAR à l'adresse www.sec.gov

Au 5 janvier 2010, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 38 227 330 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur la Bourse de croissance TSX Venture Exchange, sous la cote « NTB » et sur la Bourse américaine NASDAQ sous la cote « NEPT ». La Société a également 1 108 891 bons de souscription et 3 028 875 options d'achat d'actions en circulation. De plus, la Société a émis des débentures convertibles d'une valeur nominale de 500 \$ qui sont convertibles en unités de Neptune ou en unités d'Acasti, tel que présenté dans la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires, ainsi que 10 555 867 options d'achat d'actions pour acquérir des actions d'Acasti.

/s/ Henri Harland

Henri Harland
Président et chef de la direction

/s/ André Godin

André Godin
Vice-président, Administration et finances